

## Note interne de visite d'inspection

PACA	GS: 84	Subdivision de : Avignon 4	Date: 03/09/2007
Inspecteur	: Gilbert POULENARD		
Exploitant	: Lafarge Granulats Sud (ex RDG).	Code GIDIC	: 064.01247
Site inspecté	: ORANGE - lieux-dits "le Lampourdier et Maubuisson est"	A ou D	: A
Activité	: carrière alluvionnaire et installation de traitement de matériaux	Priorité	: P1
Objet de la visite	: inspection approfondie		

### Présentation du site inspecté

#### Description succincte des installations inspectées

##### Itinéraire de la visite :

Depuis l'accès principal jusqu'à l'extrémité de la zone en cours d'exploitation, en traversant la zone remise en état, et en longeant la bande transporteuse reliant le site d'extraction à l'installation de traitement des matériaux, y compris la nouvelle installation en cours de réalisation.

##### Zones et/ou installations inspectées :

Ancienne zone exploitée, zone en cours d'exploitation et installation de traitement, de stockage et de déstockage de matériaux (routier et fluviale)

### Contexte environnemental et socio-économique

La première exploitation de matériaux sur le site remonte à 1993; cette exploitation est mitoyenne avec celle de Delorme à qui on vient d'autoriser, en mai 2007, une extension.

L'exploitant a pris plusieurs dispositions vis à vis de l'environnement:

- l'installation de traitement des matériaux est couverte et bardée latéralement, les bandes transporteuses sont couvertes,
- les pistes sont arrosées à partir d'une installation fixe, l'eau est traitée et recyclée .

L'entreprise emploie à ce jours 18 salariés; il existe un délégué du personnel sur le site, il n'y a pas de CHSCT.

L'établissement est équipé de douches, WC, vestiaires, réfectoire et salle de repos (à noter qu'il n'y a pas de personnel féminin sur le site).

Il y a en permanence au moins un secouriste sur le site, il existe trois armoires à pharmacie complète situées au bureau de commande de l'installation de traitement de matériaux, au réfectoire et à la bascule; les numéros de téléphone des services de secours et du médecin du travail sont affichés en évidence aux mêmes endroits.

Les horaires de fonctionnement vont de 7h à 12h et de 13h30 à 17h en carrière, et de 6h à 13h et de 13h à 20h en deux postes, du lundi au jeudi, et le vendredi de 8h à 15h.

### Evolutions prévisibles (augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés – augmentation/réduction des effectifs,....)

Il est prévu une extension au sud et à l'est sur 98 hectares pour laquelle la maîtrise foncière est acquise; à noter que plusieurs associations de viticulteurs de Chateauneuf du Pape s'élèvent contre ce projet.

Il convient de rappeler également que seul l'obtention de cette extension pourra permettre à Delorme d'accéder au site d'extraction autorisé en 2007.

Le dossier, en cours d'élaboration, devrait être déposé d'ici la fin de cette année.

## Résultats de la visite d'inspection

### Description sommaire du déroulement de la visite (sujets évoqués - documents consultés - lieux visités - ...)

- Sujets évoqués

Commentaires des fiches d'écart et de la fiche de remarques établies à l'issue de la visite.

- Documents consultés

DSS - DP - consignes - derniers rapports des organismes de contrôle (analyses d'eau, relevé des piézomètres, extincteurs, bruits, poussières, appareils de levage) et de prévention - document de suivi de l'extraction justifiant de la hauteur des fronts de taille et de la distance par rapport au périmètre autorisé.

- Autres remarques

Les garanties financières ne sont plus (échéance au 2 juin 2007); le renouvellement a été demandé au Crédit Lyonnais par courrier du 6 août 2007.

Les travailleurs isolés sont équipés de radio PTI.

En 2006, deux employés ont été légèrement blessés dans le cadre de leur travail (pas d'arrêt de travail)

### Conclusions de l'Inspection (appréciation - suites données administratives (DRIRE, PREFET) et pénales ]

Exploitation bien tenue et correctement gérée sur le site, des lacunes au niveau de l'encadrement au siège de la société. Très bonne connaissance des dispositions réglementaires applicables.

Une lettre de remarques a été envoyée à l'exploitant, les écarts et observations formulées ont été prises en compte, assorties, pour certaines d'un échéancier que j'ai validé.

A noter cependant une dérive excessive quant aux garanties financières.

Une lettre de conclusion de l'inspection en ce sens est proposée le 03/09/2007.

### Personnes rencontrées [noms, fonctions, ...]

Marc FERRIERE	directeur de région
Pascal CROZET	directeur technique
Thierry ROGER	chef de carrière
Franck ELOI	responsable foncier environnement

### Suivi des écarts des précédentes visites d'inspection

N° fiche	Commentaires (soldée?- évolution ?)
	les écarts à la réglementation décelé lors de la précédente visite ont été levés.
	Toutes les remarques formulées ont été prises en compte, sauf la gestion des délais.